



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG
03.88.35.24.22 et 06.31.08.76.78 snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

Strasbourg, le 5 septembre 2024

Une rentrée 2024 catastrophique, des milliers d'élèves privés de structures spécialisées. Regroupons-nous avec FO pour exiger la satisfaction des revendications !

En cette période de rentrée, tout indique que l'année scolaire sera catastrophique pour les enseignants et les élèves du Bas-Rhin !

Madame Belloubet, « ministre démissionnaire » d'un gouvernement rejeté lors des dernières élections, a affirmé, dans sa conférence de presse du 27 août, que la rentrée scolaire était prête. Elle a aussi confirmé toutes les mesures d'austérité et les contre-réformes annoncées au printemps dernier (700 millions de coupes budgétaires, mise en œuvre du « choc des savoirs » et des groupes de besoin, ...) qui entraînent des milliers de fermetures de classes lors de cette rentrée.

Les informations qui remontent des collègues dans tous les départements montrent que, contrairement aux propos lénifiants de la ministre, l'École publique manque de tout : enseignants, enseignants spécialisés, AESH, psyEN, médecins scolaires...

Depuis le 2 septembre, la ministre a finalement convenu qu'en cette rentrée, il n'y aurait pas un professeur devant chaque classe et que le recours aux contractuels était le moyen choisi par le gouvernement pour palier le manque de candidats aux concours.

Pour l'annulation des fermetures de classes, pour les ouvertures nécessaires et le recrutement de tous les personnels nécessaires !

Plus de 140 classes ont été fermées à l'occasion de cette rentrée !

Un nombre encore plus important de classes vont se retrouver surchargées, dégradant d'une part les conditions d'enseignement et d'autre part les conditions d'apprentissage des élèves.

Le **Snudi-FO 67** estime que la rentrée 2024 ne pouvait pas et ne devrait pas se dérouler avec des effectifs plus chargés, des remplacements encore moins assurés et des inclusions scolaires

systematiques et forcées qui aggravent toujours plus les conditions de travail de l'ensemble des collègues et privent de soins ces élèves.

Avec des conditions de remplacement inacceptables telles que celles de l'année 2023-2024, enseigner va devenir impossible. Le ministère est responsable de ne pas permettre aux élèves du Bas-Rhin de pouvoir bénéficier de l'enseignement auquel ils ont droit. Le ministère est responsable d'imposer aux enseignants les élèves supplémentaires de leurs collègues absents et non remplacés dégradant ainsi les conditions d'enseignement.

Ce sont donc des centaines d'enseignants titulaires fonctionnaires d'Etat qu'il faut recruter pour ne pas se retrouver dans la même situation pour cette nouvelle année scolaire !

Il est impossible d'accepter une rentrée avec toutes ces fermetures maintenues dans le département, il est impossible d'accepter que les demandes d'ouvertures de classes de dizaines d'écoles ne soient pas satisfaites !

Lors du dernier CSA-SD "carte scolaire" mardi 3 septembre, les délégués **FO** ont revendiqué l'annulation de toutes les fermetures de classe et accompagneront toutes les équipes qui refusent la fermeture prononcée et/ou réclament une ouverture nécessaire.

Une rentrée sans les moyens humains nécessaires !

Derrière les gesticulations médiatiques ministérielles, la réalité c'est que tous les postes ne sont pas pourvus en cette rentrée :

- des fractions de postes restent toujours vacantes,
- des collègues apprennent qu'ils ont été déplacés du jour au lendemain alors qu'ils avaient commencé à préparer leurs classes,
- le contrat des collègues contractuels employés en 2023-2024 n'ont pas été renouvelés à ce jour,
- des titulaires remplaçants affectés sur des postes vacants à l'année et qui ne pourront plus assurer leurs missions de remplaçants durant l'année scolaire (congé maladie, congé maternité...)
- des collègues nommés très loin de leur résidence attendent toujours un changement d'affectation...

Une rentrée dont les élèves en situation de handicap sont les premières victimes !

Cette rentrée est également placée sous le signe de l'accentuation des ravages de l'inclusion scolaire systématique, qui remet en cause le droit à l'instruction et aux soins pour les élèves en situation de handicap.

L'augmentation du nombre de notifications d'AESH mutualisés et le manque cruel d'AESH conduisent à ce que des centaines d'élèves se retrouvent sans l'accompagnement auquel ils ont droit. Des centaines d'autres vont, comme l'an passé, être exclus des soins auxquels ils ont droit.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, la ministre Belloubet a d'ailleurs été contrainte de confirmer que 24 000 élèves (chiffre largement sous-estimé) sont scolarisés en milieu ordinaire faute de places en établissements sociaux ou médico-sociaux...

La presse se fait déjà l'écho du manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap.

Sans surprise, il en manque déjà dans de nombreuses écoles ! C'est la conséquence de la mise en place à marche forcée de l'acte II de l'école inclusive et la remise en cause du droit pour tout élève en situation de handicap de bénéficier d'une structure adaptée à la nature ou au degré de son handicap.

Le **Snudi-FO 67** invite les collègues à lister dans chaque école le nombre d'AESH manquant, à s'adresser, avec le syndicat, à l'administration pour exiger que les AESH soient nommés cette semaine !

Dans cette situation, les enseignants ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur leurs syndicats !

Le **Snudi-FO 67** rappelle les revendications urgentes qu'il faut satisfaire pour que la rentrée puisse se faire :

- Annulation de toutes les fermetures de classes décidées au CSA-SD de février,
- Ouverture de toutes les classes nécessaires,
- Recrutement de personnels à hauteur des besoins : enseignants, brigades remplaçants, maîtres spécialisés, RASED...,
- Création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour que toutes les notifications d'orientation prononcées par la MDPH soient respectées,
- Recrutement d'AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH soient respectées,
- Abrogation des PIALs et des P.A.S (Pôle d'Appui à la Scolarité),
- Abrogation du "Choc des savoirs" et des groupes de niveaux,
- Arrêt des pressions pour la mise en œuvre des évaluations d'école qui n'ont aucun caractère obligatoire,
- NON aux évaluations nationales chronophages, inefficaces et contre-productives qui remettent en cause la liberté pédagogique des enseignants : application des consignes intersyndicales départementales

Strasbourg, le 5 septembre 2024